



Extrait du Acaccia

<http://www.acaccia.fr/L-Etat-n-a-pas-interjete-appel.html>

L'État n'a pas interjeté appel

- Archives procès Vichy & SNCF - L'appel du procès de Toulouse -

Date de mise en ligne : mercredi 6 septembre 2006

Copyright © Acaccia - Tous droits réservés

Le greffe de la Cour administrative d'appel de Bordeaux a seulement transmis un appel de la SNCF.

L'État n'a donc pas fait appel. Aucun fonctionnaire, aucun ministre, n'a fait la moindre déclaration sur le jugement de Toulouse. On ignore donc totalement ce que sera sa position dans les procès comparables intentés par de nombreuses victimes.